



Le 7 octobre 2020

Monsieur Le Directeur,

Vous nous invitez le vendredi 9 octobre à une rencontre destinée à nous montrer « votre attachement à un dialogue social de qualité ».

Vous entendez donc sans doute, dans ce que nous qualifierons de réunion informelle et sans enjeu pour les salarié.es de l'organisme, nous prouver votre volonté de promouvoir un dialogue social de qualité.

Le fameux mythe du dialogue social, celui qui laisse entendre qu'employeurs et représentants des salarié.es ont le pouvoir de discuter d'égal à égal.

Le fameux mythe du dialogue social, celui qui entend « ringardiser » le syndicalisme de lutte.

Le fameux mythe du dialogue social, celui qui étouffe sous les réunions l'activité militante de proximité...

Mais nous n'entendons pas vous faire de mauvais procès et souhaitons juger sur les actes votre conception de ce « fameux dialogue social ».

A cet égard, la situation sociale dans notre organisme et dans notre profession, dont vous êtes un des principaux dirigeants en tant que Président du Comex, est révélatrice.

Curieuse conception du dialogue social que la fermeture du site de la CGT Cnav au motif qu'un tract confédéral contre la réforme des retraites était un écrit politique dont les salarié.es. n'avaient pas à avoir connaissance. Il aura fallu une décision de la Cour d'Appel condamnant l'organisme à verser plusieurs milliers d'euros pour vous faire entendre raison.

La « prime covid » est elle aussi un exemple de « dialogue social » dans ce qu'il a de plus opaque. Une prime, dont l'objectif premier est de diviser les salarié.es entre eux, versée par décision unilatérale à partir de critères tous plus abscons les uns que les autres.

Que dire du passage obligatoire du chèque déjeuner papier à la carte restaurant sans autre forme de choix malgré l'opposition des organisations syndicales et d'un grand nombre de collègues.

Est-elle empreinte de valeur progressiste, votre conception du dialogue social lorsque vous décidez de remettre en cause le protocole d'accord NTIC et de mettre ainsi sous surveillance les publications des organisations syndicales ?

Que dire de la politique salariale dans notre profession, politique dont vous êtes en tant que Président du Comex, un des principaux responsables. La valeur du point quasiment bloquée depuis maintenant 10 ans, une négociation classification qui montre son vrai visage : un fourre-tout de mesures qui vise à l'individualisation des rémunérations.

Nous vous remercions de cette invitation mais vous comprendrez aisément, monsieur Le Directeur, qu'au vu du bilan que nous tirons de votre « attachement à un dialogue social de qualité, cette réunion se tiendra sans la CGT.

Recevez Monsieur Le Directeur nos cordiales salutations.